

- *La nouvelle SAC*
- *Nos Chantiers*
- *Ici on sème !*
- *Louise Dutertre*

**ENSEMBLE, ŒUVRONS POUR NOTRE AVENIR !**

Une bonne nouvelle pour cette fin d'année ! Grâce aux interventions de la Maire de Malakoff Jacqueline Belhomme et de la direction de Malakoff Habitat, la Préfecture des Hauts-de-Seine a confirmé la prolongation de l'exemption de surloyer dont bénéficie Malakoff. Une victoire pour le maintien de la mixité sociale qui fait la force et la qualité de vie dans notre ville.

Malgré une année complexe et difficile, à la fois pour les locataires et pour le personnel de la SAIEM, nous avons pu répondre à la grande majorité des attentes des locataires et accompagner au mieux ceux qui étaient le plus en difficulté face à cette crise. Je tiens à remercier d'ailleurs tout le personnel de Malakoff Habitat pour son engagement et son efficacité dans cette période compliquée.

Pendant l'année 2020, Malakoff Habitat a continué de poursuivre sa politique ambitieuse de développement et de réhabilitation de son patrimoine. Que ce soit pour la résidence Aimé Allain « Mermoz » où l'opération de rénovation a largement commencé ou encore pour les résidences Jules Guesde et 34-36 Gambetta dont les travaux sont sur le point de débiter après une minutieuse concertation des habitants sur chacun des projets. N'oublions pas la résidence Guy Môquet dont le relogement des locataires du premier bâtiment est quasiment achevé permettant le début de l'opération de démolition / construction des bâtiments.



Toutes ces opérations de grandes envergures nous ouvrent les portes d'une année ambitieuse, emplie de la réalisation de nos projets. La construction de 62 nouveaux logements sociaux à Brossolette qui a commencé en 2019 devrait notamment voir le jour en 2021... et tous les autres projets, passés et à venir, qui vont permettre à Malakoff Habitat de continuer à créer les conditions pour que le logement social soit à la hauteur de nos ambitions, qu'il reste digne et de qualité, respectueux des locataires et de leur environnement. Ensemble, œuvrons pour notre avenir !

**Dominique Cardot**  
Président de Malakoff Habitat

*Dominique CARDOT, Président de Malakoff Habitat,  
Les membres du Conseil d'Administration,  
Frédéric ISSALY, Directeur général  
Et l'ensemble du personnel de Malakoff Habitat*

*vous souhaite de joyeuses fêtes  
et une bonne année 2021.*

## SOMMAIRE

**02 Édito**

Edito de Dominique Cardot

**03 L'actualité de Malakoff Habitat**

Le Conseil de Concertation Locative  
L'affaire est dans la SAC !

**05 Quoi de neuf ?**

Du neuf aux poètes !  
Exemption du SLS

**06 Portrait**

Portrait de Louise Dutertre, l'art du loup !

**08 Vie pratique**

Les punaises de lits

**09 De Vous à nous**

Ici on sème !

**10 Infos travaux**

En Bref !  
Actualité chantiers

**12 Pense-bête**

Les encombrants sauvages





## QUE S'EST-IL PASSÉ AU DERNIER CONSEIL DE CONCERTATION LOCATIVE (CCL) ?

Organisé le 3 novembre dernier, à distance en vidéo conférence suite à la crise sanitaire de la COVID-19, le Conseil de Concertation Locative (CCL) a réuni l'ensemble des présidents d'amicales et des collaborateurs de Malakoff Habitat. Dans une bonne entente, ces derniers ont abordé plusieurs sujets : la future société à laquelle participera Malakoff Habitat « **CAP Habitat : Coopérative d'Acteurs Publics de l'Habitat en Ile-de-France** », les projets et orientations de Malakoff Habitat pour 2021 et les futurs projets patrimoniaux.

Le bilan de ce Conseil de Concertation Locative a été satisfaisant. Il nous faut maintenant mener à bien les projets : convention d'utilité sociale, projet de réhabilitation et de construction 2021... Un bel exemple de concertation !

### Le CCL, c'est quoi ?

Le Conseil de Concertation Locative (CCL) est un lieu d'échange et de débats entre Malakoff Habitat et les représentants des associations et amicales de locataires, affiliées à des confédérations nationales.

Cette instance de démocratie participative examine avec la Direction de Malakoff Habitat, les dossiers concernant la gestion patrimoniale et discute des thèmes prévus au Plan de Concertation Locative.

Les débats portent sur des sujets relatifs à la vie dans les résidences, aux conditions d'habitat, et plus généralement au cadre de vie des habitants dans leur quartier.



### Hommage à Trudy Fritsch.

C'est avec tristesse que Malakoff Habitat a appris le décès de Trudy Fritsch. Longtemps présidente de l'Amicale des locataires de la résidence du 32 Stalingrad, elle nous a quitté dans sa 87<sup>e</sup> année.

Très engagée dans la vie associative, toujours fidèle à ses idéaux de justice sociale, de paix et de liberté, elle a été une fervente militante pour la défense du logement social et de ses locataires. Membre de la CNL, elle a siégé de 1996 à 2010 au Conseil d'administration de l'office HLM de Malakoff mais également pendant de nombreuses années dans celui du Centre Communal d'Action Sociale de la ville.

Trudy Fritsch restera dans nos mémoires une grande dame respectée et très appréciée notamment par les habitants du quartier Barbusse.

Malakoff Habitat présente à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances et leur assure toute son amitié dans ce moment douloureux.

## L'AFFAIRE EST DANS LA « SAC » !

La loi Elan du 23 novembre 2018 impose aux organismes HLM détenant moins de 12 000 logements à se regrouper avant le 1er janvier 2021. C'est sous la forme d'une société anonyme de coordination (SAC) que Malakoff Habitat répond à cette obligation.

Tout est prêt. Le Conseil municipal de la ville de Malakoff, actionnaire majoritaire, l'a validé le 9 décembre 2020. À partir du 1er janvier 2021, Malakoff Habitat fera partie d'une Société Anonyme de Coordination, sous la forme d'une coopérative composée de cinq organismes de logements sociaux. Ainsi Gennevilliers Habitat, l'OPH d'Ivry-sur-Seine, IDF Habitat, l'OPHLM de Nanterre et Malakoff Habitat seront désormais alliés dans un même ensemble baptisé CAP HABITAT Île-de-France.

### Qu'est-ce que cela change ?

Cela ne change pas grand-chose dans les faits. Il ne s'agit pas d'une fusion. La naissance de CAP HABITAT ne signifie pas la fin des organismes préexistants. C'est une alliance dans lequel chacun va conserver ses statuts et l'indépendance de sa gouvernance. Malakoff Habitat gardera donc son nom, son logo, ses salariés et continuera à prendre ses propres décisions et à gérer son patrimoine en toute autonomie.

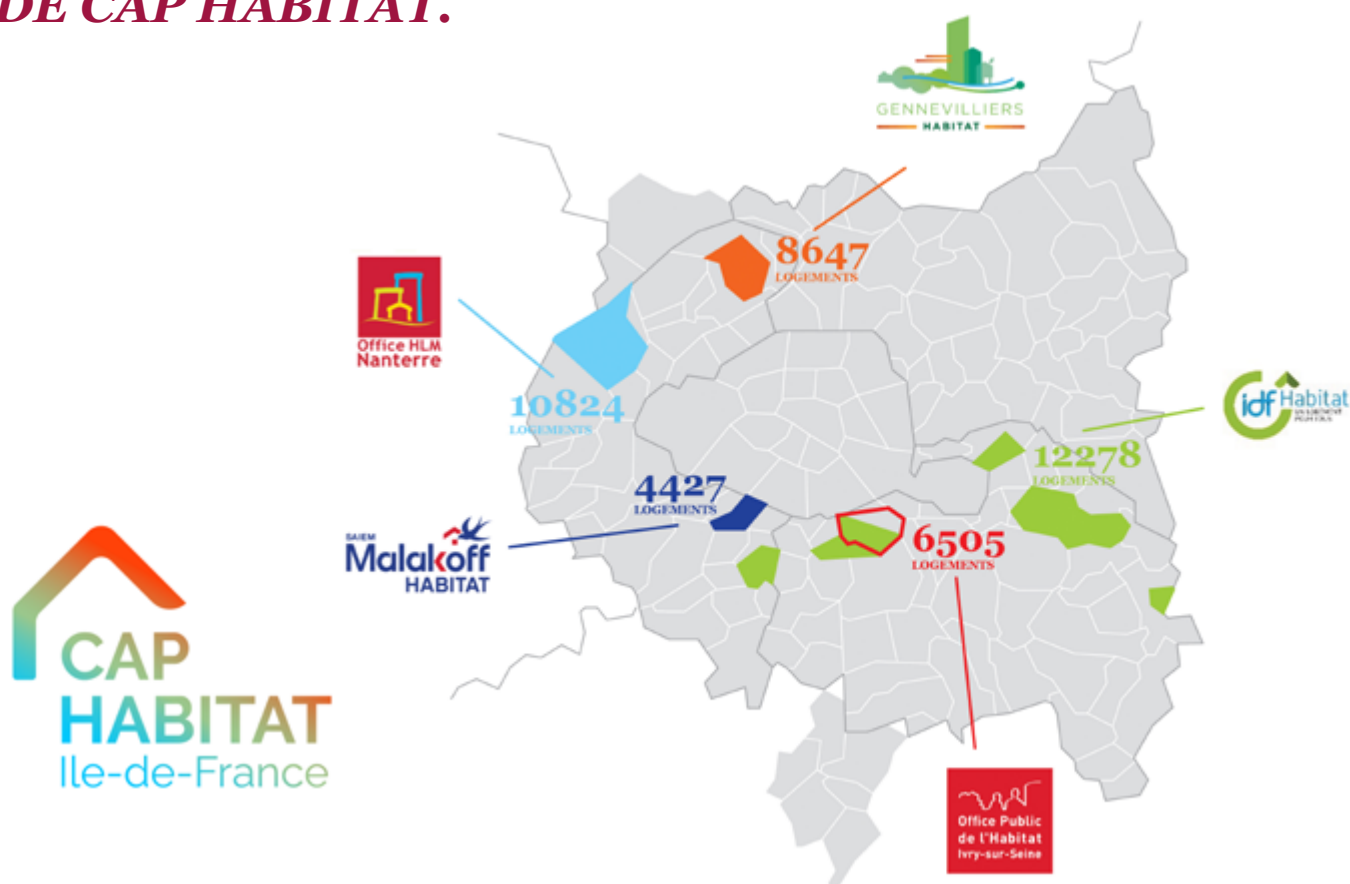
### Quels avantages ?

Malakoff Habitat comptant 4427 logements ne pouvait plus après le 1er janvier 2021 poursuivre seul puisque la loi impose d'avoir au moins 12000 logements pour subsister. Grâce à cette alliance, l'entreprise peut continuer à exister en atteignant le seuil réglementaire de logements tout en profitant de la solidité d'un grand groupe puisque CAP HABITAT Île-de-France regroupera près de 42700 logements et 800 salariés. CAP HABITAT Île-de-France sera un acteur important du logement social en Île-de-France avec une implantation sur l'ensemble de la petite couronne parisienne.

### Une alliance mais pas avec n'importe qui.

Ces cinq organismes se sont choisis et ont souhaité se regrouper pour développer des synergies communes et agir en faveur d'un logement social humaniste et solidaire. Tous incarnent une vision et des valeurs communes du logement social.

## CARTOGRAPHIE DES LOGEMENTS DE CAP HABITAT.



## DU NEUF AUX POÈTES !

En attendant la concrétisation du grand projet de requalification de la Cité des Poètes, Malakoff Habitat investit pour le confort et la sécurité de ses locataires par la rénovation des bancs dans le jardin commun de la résidence mais également par l'installation de racks à vélos. Cette initiative a été lancée à titre expérimentale devant un des bâtiments mais Malakoff Habitat espère pouvoir proposer cet équipement à toute la résidence des Poètes afin de répondre au plan global de déplacement de la ville privilégiant les déplacements doux.



n°26

HIVER 2021

## SLS, PROLONGATION DE L'EXEMPTION EN 2021 !

Le Supplément de Loyer de Solidarité (SLS), ce surloyer qui vise à appliquer un loyer majoré aux personnes occupant un logement social lorsque leurs ressources sont supérieures aux plafonds définis pour l'attribution des logements sociaux, devait s'appliquer à Malakoff le 1er janvier 2021. Grâce aux interventions de Jacqueline Belhomme la Maire de Malakoff et de la direction de Malakoff Habitat, la Préfecture des Hauts-de-Seine a confirmé la prolongation de l'exemption de surloyer dont bénéficie Malakoff.

« Cette prolongation s'étend, en toute hypothèse, jusqu'à l'adoption du Plan métropolitain de l'Habitat et l'Hébergement, qui pourrait intervenir courant 2021 voire à une date indéterminée », précise Dominique Cardot, président de Malakoff Habitat. « La municipalité est d'ores et déjà engagée pour faire valoir dans ce plan le principe qui justifie cette exemption : le maintien de la mixité sociale, qui fait la force et la qualité de vie dans notre ville », continue t-il.

Toutefois, vous devez absolument répondre au questionnaire d'enquête sur vos ressources qui vous a été adressé au mois d'octobre dernier. Il s'agit d'une obligation légale, dont le non-respect pourrait vous exposer à une amende.

## APL, CE QUI CHANGE EN JANVIER 2021



La réforme des APL (aides personnalisées au logement) entre en vigueur le 1er janvier 2021. Les aides seront alors calculées sur vos revenus des douze derniers mois et non plus sur les deux dernières années. Ces informations sur les revenus seront réactualisées tous les trimestres. Par exemple, les allocations de janvier, février et mars 2021 seront calculées sur la base des revenus perçus l'année précédente, donc de décembre 2019 à novembre 2020. Celles d'avril, mai et juin 2021 seront à leur tour calculées à partir des revenus de mars 2020 à février 2021, et ainsi de suite.



### VU !

Décorations insolites dans les jardins de la résidence Maurice Thorez. Des locataires prennent soin des espaces verts en les personnalisant de fleurs, de plantes mais également de figurines colorées, originales et amusantes.



## LOUISE DUTERTRE, L'ART DE LOUP.

**Cette artiste plasticienne vient d'ouvrir au 27 rue Voltaire dans un des locaux pour artiste du patrimoine de Malakoff Habitat, « Les ateliers du loup », des cours créatifs pour les petits et les grands.**

Quand Louise Dutertre vous ouvre la porte de son atelier vêtue d'un grand pull blanc et d'un sourire radieux, elle ressemble bien plus à une douce brebis qu'à un loup sauvage. Pourtant, si l'artiste de 32 ans a nommé les cours d'arts créatifs qu'elle vient de créer « Les ateliers du Loup », ce n'est pas un hasard. Elle est bien moins apprivoisée qu'elle n'en a l'air. A 20 ans, un diplôme de designer textile en poche, elle décide de partir pour l'Inde, sac à dos sur le dos. Là-bas, elle peint, elle crée, elle découvre. « Rien ne ressemble à ce que vous connaissez. C'est un pays qui vous façonne, qui vous bouscule » confie-t-elle. Un voyage qui la conforte de ne plus aller qu'au gré de ses envies et de ses inspirations.

A son retour plus rien n'est pareil, elle essaie de travailler dans le design textile mais sans grand succès. « Mes valeurs avaient changé en Inde et dans le milieu du design, vous travaillez avec des gens qui ne sont pas très humains » explique-t-elle. Alors elle reprend les pinceaux et ne cesse de peindre. « La peinture pour moi, c'est un moyen d'expression qui ne s'adresse à personne. C'est moi et la toile, comme un miroir qui dessine un reflet au fur et à mesure de ce qui se passe. Pierre Soulage disait « C'est ce que je fais qui m'apprends ce que je cherche », c'est exactement ce qui se passe quand je peins une toile. »

### Les artistes de Malakoff

En 2014, pour suivre son amoureux de l'époque, elle pose ses valises à Malakoff. « Quand je suis arrivée, j'avais l'impression qu'à Malakoff il ne se passait rien, que c'était vide » se souvient-elle, « mais maintenant pour rien au monde je ne partirais. J'aime le côté grand village. Il s'y passe tellement de choses. » Dès son installation, elle y découvre des portes ouvertes, des ateliers d'artistes, des expositions. « Toutes les villes n'ont pas autant d'artistes que Malakoff. Ils y sont accueillis et ils y ont leur place. C'est un terreau important de la ville. Moi, j'ai été accueilli les bras ouverts. »

Pendant 5 ans, elle travaille au Léopard Créatif de Malakoff, un magasin dédié aux loisirs artistiques dans laquelle elle enseigne à des enfants et des adultes. « Avec ce travail, je me suis rendue compte que l'enseignement m'apportait un équilibre, un partage par opposition au côté très solitaire de mon travail face à ma toile. » En 2019, le magasin dépose le bilan. Louise crée à la va-vite une adresse mail pour garder contact avec ses élèves. Elle écrit comme une évidence « les ateliers de Loup », Lou pour Louise mais avec un p. L'idée de son propre atelier prend forme dans sa tête. Il ne manque qu'un local pour rendre ce projet réalisable.



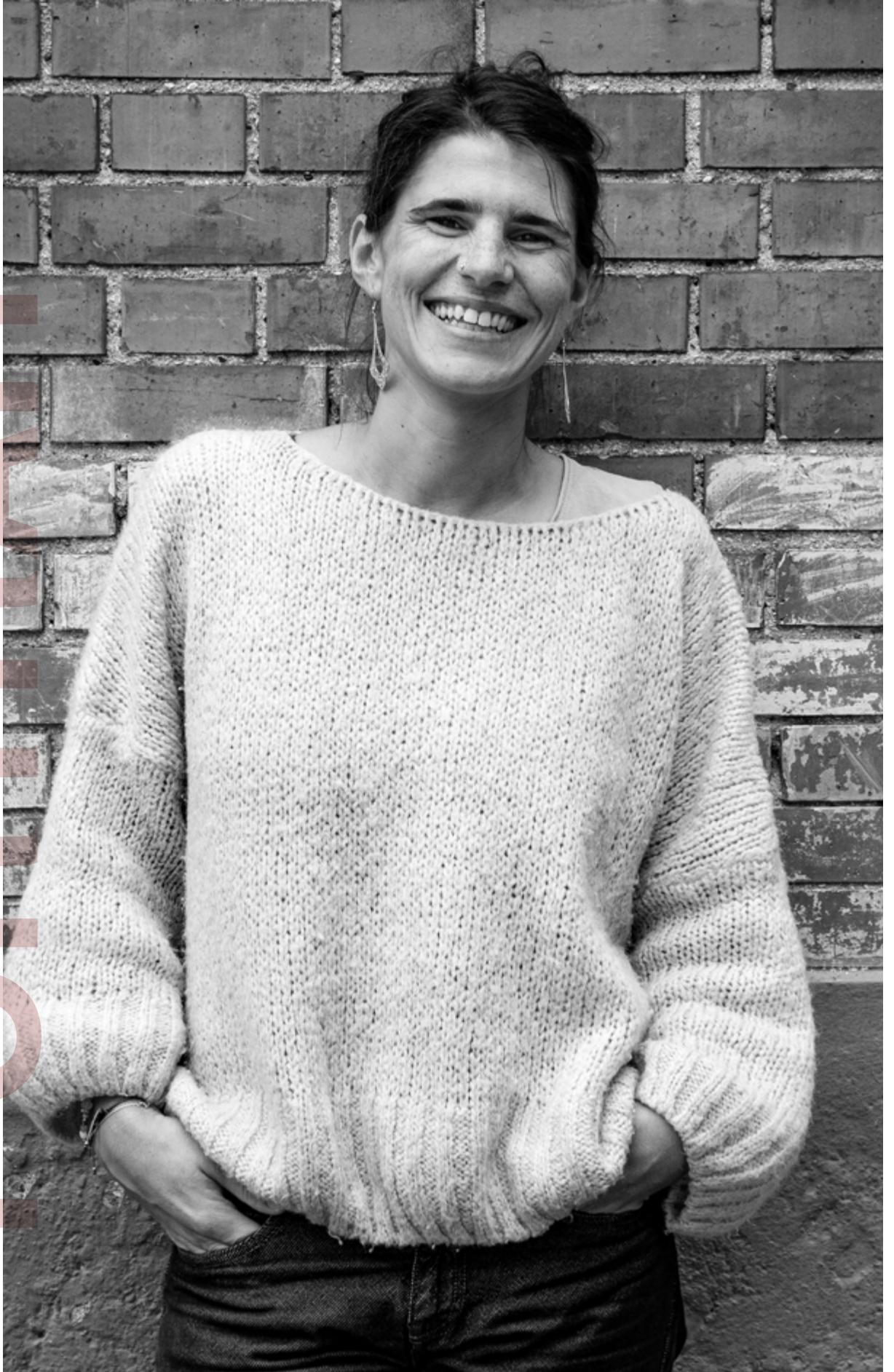
### Des ateliers dans des résidences HLM

Louise entend parler des ateliers d'artiste de Malakoff Habitat, elle dépose un dossier et juste avant le début du confinement qui paralysera la France entière pendant 2 mois, elle signe le bail. Elle se sent chanceuse d'avoir pu obtenir cet atelier. « Malakoff Habitat m'a permis de développer une activité et de sortir du chômage. Avant je vivais dans mon atelier, j'avais un lit et à côté, ma toile. Un tel atelier, ça change tout dans la vie d'un artiste » confie-t-elle.

Intégrer des espaces pour des artistes dans des immeubles d'habitation, ce n'est pas nouveau. Malakoff Habitat en possède 15 répartis dans son patrimoine et qui apportent une mixité culturelle aussi importante que peut l'être la mixité sociale. « Les artistes doivent se montrer, être présents et ne pas s'isoler. Cette mixité participe au bien-vivre de tous et dans le logement social c'est encore plus primordial » affirme Louise Dutertre. Elle a d'ailleurs plusieurs projets en tête pour s'investir en ce sens : « Nous sommes plusieurs jeunes artistes au 27 rue Voltaire et nous voudrions nous rassembler en un collectif qu'on appellera « Les candides du 27 » en référence à Voltaire pour organiser notamment des événements, des expositions qui feraient aussi vivre le quartier et la résidence ». Un beau programme en perspective.

**Les ateliers du loup, 27 rue Voltaire.  
lesateliersduloup@gmail.com**

POURTRAIT

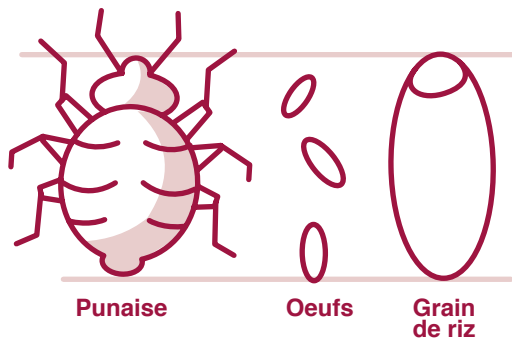


## PUNAISES DE LIT : MODE D'EMPLOI

En février 2020, le gouvernement a lancé un plan contre les punaises de lit, ces insectes qui se développent à la vitesse grand V, avec une recrudescence au printemps et en été. Même si elles ne transmettent aucune maladie à l'homme, plus de 70000 consultations par an chez le généraliste sont liées à ces parasites. Pas de panique, voici le mode d'emploi en cas de problème.

### Une punaise de lit, qu'est-ce que c'est ?

Les punaises de lit sont des insectes nocturnes rampants. Ces petits insectes plats et ovales de 4 à 7 mm à l'âge adulte sont attirés par les vibrations, la chaleur, les odeurs et le gaz carbonique dégagés par les individus. Elles se nourrissent du sang humain, essentiellement la nuit, et leur morsure peut provoquer une réaction cutanée (rougeur, gonflement).



### Où les trouve-t-on ?

Les gens pensent à tort que les punaises de lit ne se développent que dans des lieux sales ou mal entretenus. L'hygiène n'est pas en cause. Tous les secteurs sont concernés : les logements particuliers et collectifs, l'hôtellerie, les locations de tourisme, les hébergements d'urgence, les salles de spectacle, les transports... Elle détestent la lumière et se trouvent dans de nombreux lieux publics : gare, cinéma, avion, vestiaire, transports en commun...

Elles vont se mettre principalement dans : les chambres à coucher (matelas, sommiers et cadres de lit), les endroits sombres et calmes (canapé de salon, fissures des murs et des planchers, arrières des tableaux, rideaux).

### Les morsures, reconnaître les symptômes :

Au départ, elles passent inaperçues. Les morsures de punaises de lit ressemblent à des piqûres de moustiques ou d'araignées. Quand l'invasion commence, des lignes régulières de piqûres sur la peau apparaissent. Celles-ci sont rouges, enflées et démangent. Mais pas de crainte, les punaises de lit ne transmettent pas de maladie à l'homme.

### Les repérer :

On peut repérer les punaises à l'œil nu, ainsi que par leurs déjections qui forment de petites traces noires sur la literie et les murs.

### Les éliminer :

**Traitements naturels :** Le meilleur outil est le nettoyeur vapeur. A partir de 60°, les punaises et leurs œufs sont éradiqués. La vapeur n'abime aucun support.

L'huile essentielle d'arbre à thé est aussi un très bon désinfectant.

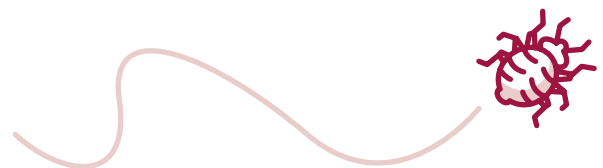
Faites des machines au minimum à 60°, voir 90° pour les textiles qui le supportent. Complétez avec le repassage, le plus chaud possible. Bien aspirer et désencombrer le logement.

En produit naturelle, la terre de diatomée à saupoudrer sur matelas, tapis... est efficace.

**Traitement par insecticide :** Il s'agit souvent d'aérosols à vaporiser dans les pièces infectées. Il ne faut pas rester dans l'appartement lors des passages du spécialiste.

### Faut-il jeter ses affaires ?

Seulement les objets les plus infestés comme les matelas. Attention : un objet infesté par des punaises et jeté n'importe où peut avoir des conséquences. Il faut que l'objet soit déposé en déchèterie, emballé. Il faut également prévenir que le matelas est infesté par un mot apposé dessus par exemple.



### Comment les éviter :

Ne pas ramasser d'objets dans les encombrants, éviter d'encombrer les pièces et laver les vêtements d'occasions à 60°. En voyage et lorsque vous dormez ailleurs, vérifiez la literie avant de vous installer.





## ICI ON SÈME !

**De plus en plus de potagers ou jardinets urbains voient le jour à l'initiative de locataires. Entièrement entretenus par des volontaires, ces jardins au pied des immeubles embellissent le quotidien de chacun. Attention, ici on sème !**

### Le coin des aromates

Situé au 5-7 rue Jean Lurçat sur la résidence Maurice Thorez, l'histoire de l'espace aromates commence en 2017. L'amicale des locataires souhaitait créer une dynamique dans la résidence et permettre aux habitants de se rencontrer. Avec l'aide de Malakoff Habitat, un espace est créé sur un emplacement utilisé auparavant par des encombrants.

Le jardin est composé d'un nectarinier et de trois pieds de vigne. Autour on y trouve des coquelicots, bleuets, pavots de Californie et bourrache qu'on appelle aussi « la prairie fleurie ». Ce bel écosystème a même permis l'apparition d'abeilles et de papillons.

Le jardin est entretenu par l'amicale et quelques volontaires. Une équipe motivée qu'ils ont baptisée « collectif espace vert » ! À la belle saison, ils n'hésitent pas à ouvrir le jardin à tous en invitant les habitants de la résidence à participer à une cueillette collective. C'est une opportunité pour eux de se rencontrer et d'échanger. « *L'intention de ce projet était d'embellir la cité et avoir un peu de couleurs* » explique Colette Estève la présidente de l'amicale Maurice Thorez. Un projet réussi qui nous réserve encore des surprises.



### Orietta et Joëlle dans leur potager



Orietta habite au rez-de-chaussée de la résidence du 14 juillet. Un matin, elle en a assez de n'avoir pour seule vue de sa fenêtre que les scooters garés quotidiennement dans la cour. Ni une, ni deux, avec le soutien de sa voisine Joëlle et après discussion avec différents résidents, elles posent devant chez elle, sous sa fenêtre, un ou deux bacs fabriqués à partir de palettes en bois. Un pied de tomates, un pommier, un cerisier et quelques aromates, un potager était né.

« *Je pense que les gens sont contents. Depuis que nous avons commencé à verdir ce coin de cour, les scooters ne se garent plus du tout ici, alors qu'il y a encore la place ! C'est un signe !* » se réjouit Orietta. Après avoir officialisé cette initiative auprès de Malakoff Habitat, Orietta et Joëlle entendent bien continuer à développer l'embellissement de leur cour. Pleines d'idées, elles n'ont pas planté leur dernière graine !



**EN BREF !****L'amélioration du patrimoine au quotidien...**

n°26

HIVER 2021

**SÉCURITÉ** : Installation de garde-corps de sécurité sur les toits terrasses inaccessibles de la résidence **Thorez**. Même si elles sont inaccessibles pour les locataires, la toiture de vos immeubles est un lieu de travail lors de réparation ou d'entretien courant. La sécurité des personnes doit y être assurée afin d'éviter les chutes de hauteur.

**51 995 €**  
Coût de l'opération

**VENTILATION** : Amélioration de la ventilation des logements des résidences du **74 Brossolette** et **67/73 Dumont**. Malakoff Habitat procède à l'enlèvement des grilles scellées dans les pièces humides et à l'installation de nouvelles grilles démontables hygro-réglables. Celles-ci s'adaptent à votre mode de vie en fonction du taux d'humidité de votre salle de bains. Dotées d'un système de détection d'humidité, elles aspirent automatiquement plus d'air par exemple quand vous prenez votre douche et à l'inverse son clapet va se refermer petit à petit quand l'air redevient sec. Des bouches d'aération autonomes et intelligentes !

**66 377 €**  
Coût de l'opération

**RÉFECTION ÉLECTRIQUE** : Pour les résidences du **29 Stalingrad** et une première partie des appartements de **Thorez** et du **14 juillet**, une réfection complète de l'électricité a été entreprise avec une remise aux normes actuelles.

**473 362 €**  
Coût de l'opération

**COMPTEURS** : Suite à la résiliation des contrats existants par le fournisseur de Gaz ENGIE, les compteurs individuels ENGIE de la résidence **Jules Ferry** sont remplacés par des nouveaux compteurs appartenant à Malakoff Habitat. Comptabilisées dans les charges sur les quittances de loyer, les locataires paieront dorénavant au réel de leur consommation directement à Malakoff Habitat et non en provision à un fournisseur d'énergie.

**8 340 €**  
Coût de l'opération

**DISTRIBUTION DE L'EAU** : Changement de toutes les colonnes d'eau d'origine au **36 rue Gambetta**. Actuellement en acier galvanisé, elles vont être remplacées par des alimentations en PVC évitant notamment la rouille.

**283 723 €**  
Coût de l'opération

**CHAUFFAGE** : Remplacement de tous les convecteurs électriques des logements de la résidence **Augustin Dumont** par des radiateurs à inertie thermique, plus modernes et plus économes.

**72 316 €**  
Coût de l'opération

**ÉTANCHÉITÉ** : Réfection complète de l'étanchéité de la toiture terrasse de la résidence du **6 Henri Martin** par la pose d'un isolant plus performant et plus résistant. Ces travaux améliorent le confort thermique de l'immeuble et réduisent les dépenses énergétiques.

**60 800 €**  
Coût de l'opération

**PARKING** : Changement de la barrière levante au **1/6 Léon Salagnac** et de la porte du parking de la résidence **Jules Ferry**.

**18 810 €**  
Coût de l'opération

**ECLAIRAGE** : Amélioration des éclairages des halls et des paliers aux résidences du **5/11 Maurice Thorez**, **1/13 Jean Lurçat**, **5/9 Jean Moulin**.

**5 859 €**  
Coût de l'opération



## ACTUALITÉ CHANTIERS

### Résidence Aimé Allain « Mermoz », la réhabilitation continue !

La réhabilitation de cette résidence des années 70 composée de 2 bâtiments et de 119 logements a largement commencé. La pose des fenêtres et le ravalement de la façade sont en cours. Un sondage est lancé auprès des locataires pour la teinte des parties communes.



Livraison prévisionnelle : 3<sup>ème</sup> trimestre 2021  
Coût prévisionnel : 5 086 305 euros.

### Valette, Construction de 62 logements sociaux



Malakoff réalise en VEFA en partenariat avec le promoteur Linkcity cet ensemble immobilier composé de logements sociaux en accession. Le gros œuvre est en cours au 19 rue Pierre Valette. L'achèvement des planchers bas du rez-de-chaussée est prévu au début de l'année 2021.

Livraison prévisionnelle : 1<sup>er</sup> trimestre 2022  
Coût prévisionnel : 13 443 497 euros.

### Safran, construction de 29 logements sociaux

Ce programme qui prévoit la construction de 29 logements sociaux en VEFA en partenariat avec le promoteur Nexity est maintenant bien avancé. Le gros œuvre est en cours : le plancher bas du rez-de-chaussée a été réalisé, les étages sont en cours de construction.



Livraison prévisionnelle : 1<sup>er</sup> trimestre 2022  
Coût prévisionnel : 7 029 310 euros.

### 69 rue Etienne Dolet, bientôt 70 logements sociaux

À la place de l'ancien garage municipal doit se construire 70 logements sociaux et 62 places de parking. Des travaux de consolidation du sol ont déjà été réalisés. Le chantier est en phase de préparation. Le démarrage effectif des travaux est prévu pour le début 2021.



Livraison prévisionnelle : 3<sup>ème</sup> trimestre 2022  
Coût prévisionnel : 13 531 368 euros.



# METTRE SES ENCOMBRANTS N'IMPORTE OÙ, N'IMPORTE QUAND, IL FAUT QUE ÇA CESSE !

RESPECTEZ LE CALENDRIER DE PASSAGE  
DES ENCOMBRANTS  
DANS VOTRE QUARTIER !

Scannez ici  
avec votre  
mobile  
pour plus  
d'informations



SAIEM  
**Malakoff**  
HABITAT

Ours :  
MALAK CITÉ Journal des locataires de Malakoff Habitat  
Tel : 01 46 56 31 00 – administratif@malakoff-habitat.fr  
Directeur de la publication : Frédéric Issaly  
Rédaction : Amel Melhaa-Juvenal — Service Communication  
Conception graphique et mise en page : ART176 - ART176.com  
Impression : La Fourmi Epsilon - LNI  
Photo de couverture : Malakoff Habitat  
Crédits photos : Malakoff Habitat, Christel Vermaut, Toufik Oulmi, C. Estève, Canva, Pixabay

*Votre satisfaction au cœur  
de notre engagement*

[www.malakoff-habitat.fr](http://www.malakoff-habitat.fr)

